

## Lettre lue au CA et signée par tous les élus.

Alors que l'académie Nancy-Metz s'apprête à vivre une saignée de postes sans précédent à la rentrée 2011, 841 postes au total dans le second degré, nous venons apprendre que dans notre établissement la ponction sur notre DHG antérieure allait être de heures.

ce retrait n'est pas lié à l'évolution des effectifs qui stagnent voire augmentent légèrement après les prévisions pour notre établissement.

D'une manière générale, cela va indiscutablement entraîner des dégradations importantes des conditions de travail dans les établissements : augmentation des effectifs par classe, réduction de l'offre de formation, postes vacants dès la rentrée et difficultés croissantes sur les remplacements, augmentation du recours aux personnels précaires.

Dans notre établissement en particulier, notre Principal n'a d'autre solution que d'imposer la suppression des groupes en SVT-Physique/Chimie-Technologie. Les conséquences en seront désastreuses, pour les enseignants comme pour les élèves : augmentation des effectifs de 17 à 25 voire 30 élèves posera d'insolubles problèmes matériels et pédagogiques : difficultés à placer les élèves dans des salles qui ne sont pas prévues pour un tel effectif, à effectuer les manipulations nécessaires dans ces disciplines, à aider les élèves. Sans parler de la surcharge de travail pour les enseignants. D'autre part, cette DHG insuffisante obligera trois enseignants d'EPS, d'Arts Plastiques Histoire-Géographie à effectuer des compléments de service nouveaux ou accrus sur d'autres établissements, et à une enseignante de Français à accepter une cinquième classe de travail supplémentaire.

Les réformes servent de prétexte à toutes les économies. De façon générale, l'absence de débat sur les rythmes scolaires sera un nouveau prétexte à trouver de futurs gisements d'emplois.

Aujourd'hui, <sup>Nous,</sup> les élus de ce conseil d'administration sommes révoltés par ces atteintes au service public d'éducation. Nous refusons de nous y résigner et votons contre le montant de la DHG proposés.

Nous réclamons :

- Le rétablissement des 20 heures supprimées par la DHG 2011.
- Le retour à des effectifs par classe convenables, notamment par le rétablissement de groupes en SVT-Physique/Chimie-Technologie.
- Le rétablissement de la formation professionnelle en alternance pour les futurs enseignants à temps partiel.
- Et surtout l'abandon de ce postulat désastreux du non-remplacement d'un enseignant sur deux qui part en retraite.